



Concours maisons fleuries

La commission embellissement du village organise cette année 2016 un concours de maisons fleuries ouvert à tous et sans inscription.

Un jury constitué de membres de la commission fleurissement, de membres du conseil municipal enfants et d'habitants volontaires visitera le village et décernera les prix de maisons fleuries sur 3 catégories : façade fleurie, maison fleurie avec jardin, maison avec jardin d'ornement.

Le passage du jury s'effectuera durant l'été dès qu'une météo plus clémente redonnera vigueur et beauté aux fleurs.



Vigilance Vacances Saint-Laurent

Avant votre départ en vacances, voici quelques conseils donnés par le site du ministère de l'intérieur :

- *Informez de votre départ votre entourage de confiance (famille, ami, voisin, gardien...)
 - *Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante de plis révèle une longue absence.
 - *Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne permettant de répondre.
 - *Votre domicile doit apparaître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio.
 - *Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est également déconseillé de publier les photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.
 - *Vous pouvez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie de Flize. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.
- Renseignement et formulaires de demande sur place ou sur internet : www.interieur.gouv.fr

Sur l'interdiction de nourrir les animaux (suite)

Dans un précédent Flash infos était rappelée l'interdiction de nourrir les animaux. Les raisons en sont les suivantes :

*Les déjections d'oiseaux abîment et détruisent les toits des édifices publics et privés

*Nourrir un animal c'est le rendre sédentaire et risquer de faire venir des congénères qui se reproduiront sur site à leur tour pouvant conduire rapidement à une situation ingérable.



Le prix pédestre de Saint-Laurent

Le prix pédestre de Saint-Laurent se déroulera sur le site de ROMERY le dimanche 27 août prochain. Les courses se dérouleront selon un programme établi :

9h30 : 10kms.

11h00 : 6kms.

12h00 : début des courses « jeunes ».

Des bulletins d'inscription sont à votre disposition en mairie et dans les commerces de la communes.

Cette année, le prix pédestre entre dans le circuit du trophée des courses hors stade des Ardennes.

La commission sport de la commune fait un appel aux bénévoles pour le déroulement de la manifestation. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à contacter Dominique COPPA, vice-président de la commission sport, au 06,86,02,18,29

Agenda des beaux jours

13 juillet : repas champêtre proposé par les « Copains de la Table », suivi du feu d'artifice

14 juillet : cérémonie de commémoration à 11h au monument aux morts.

21 août : prix pédestre de Saint-Laurent sur le site de Romery.

27 et 28 août : fête de Romery et repas champêtre.